

Accueil / France - Monde / Éducation

Montauban. Premier concours d'éloquence départemental des lycéens



Les lauréats, le jury et les autorités lors de la remise des diplômes. DDM



Éducation, Montauban

Publié le 11/03/2024 à 05:10

Correspondant

[Écouter cet article](#)

Powered by **ETX Studio**

00:00/02:57

L'association "Du Tarn-et-Garonne aux grandes écoles" a organisé son premier concours d'éloquence. Le thème retenu pour cette première édition était les droits de la femme.

L'association "Du Tarn-et-Garonne aux grandes écoles" a organisé la première édition de son concours d'éloquence départemental, réalisée dans le cadre de la semaine de l'égalité femme/homme.

Samuel Ouahab, originaire de Moissac, diplômé de Sciences Po Paris, est le président de cette association qui regroupe une quarantaine de bénévoles : "Notre réseau compte 58 antennes locales en France, nous nous sommes créés en 2021 suite au rapport de l'Insee constatant

que le Tarn-et-Garonne était le septième département de France métropolitaine où les jeunes sont les moins diplômés".

À l'Ancien Collège, une dizaine de lycéens élèves de Caussade, Montech, Moissac et Bourdelle sont ainsi montés à la tribune pour s'essayer courageusement à l'art oratoire devant un public de choix. A savoir : Vincent Roberti, préfet de Tarn-et-Garonne, Cyril Le Normand, directeur académique des services de l'Éducation nationale, Pierre-Antoine Lévi, sénateur, ainsi que des élus de la région, du département et de la ville.

Les jeunes ont préparé leurs discours argumentatifs avec soin, malgré la pression, autour d'une phrase imposée d'Olympe de Gouges : "Quelles que soient les barrières que l'on vous oppose, il est en votre pouvoir de les affranchir, vous n'avez qu'à le vouloir".

Tous ont démontré leur capacité à convaincre leur auditoire et notamment le président du jury, Alexandre Delord, avocat à la cour, bâtonnier de l'ordre des avocats du Tarn-et-Garonne, accompagné par Camille Marceau, artiste plasticienne, Hanande Guégan, déléguée du préfet à la politique de la ville, Olivier Combes, directeur du service politique de la ville du Grand Montauban, Shana Lévi, étudiante lauréate du Prix Badinter et membre de l'association, Pauline Père, professeure agrégée de philosophie, également membre de l'association.

Samuel Ouahab a appelé les lauréats qui ont reçu diplômes et cadeaux. Ihsane Amik, le vainqueur, a été très applaudi.

Vincent Roberti, préfet, a conclu ce premier concours : "Les paroles inspirantes et puissantes d'Olympe de Gouges qui ont guidé ce concours, ses mots intemporels résonnent avec puissance, appelant à la liberté, à la résiliation, à la détermination. Elle a bravé les normes il y a plus de deux siècles pour défendre l'idée que chacun indépendamment de son genre a le pouvoir de se libérer de ses chaînes. En ce 80e anniversaire des droits des femmes, soulignons l'importance des acquis obtenus grâce aux efforts et à la persévérance de nombreuses femmes et hommes luttant pour l'égalité de sexes".

Les résultats

1er : Ihsane Amik – Verdun-sur-Garonne ; 2e : Juliette Seine – Septfonds ; 3e : Clara Bonal – Escatalens ; 4e Louis Trescazes – Miramont-de-Quercy ; et Omayma Mazzour – Montauban ; 5e : Victoria Claros Garcia – Montauban ; Gauthier Maufay – Grisolles et Saïda Chahlal – Caussade.

Contact : dutarnetgaronneauxgrandesecoles.fr